

# Programme de formation pour le permis A2

**Objectifs :** Obtenir la catégorie A2 du permis de conduire

**Intervenants :**

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés (Parking Aréna Pérols)
- Véhicules à boîte manuelle de la catégorie A2 Kawasaki Z 400 et Z 500 et Honda CB 500

**Matériel :**

L'équipement minimum pour les leçons moto est :

- Blouson Moto
- Paire de gants homologués
- Casque Moto à votre taille et homologué
- Pantalon long non synthétique
- Paire de chaussures montantes

*Prêt de blousons casques et gants si nécessaire.*

**Effectifs :** 1 Elève par moto

**Horaires :**

Les horaires des leçons sont à voir avec l'auto-école. Sur prise de rendez-vous, du lundi au samedi, suivant les disponibilités des élèves. Prévoir des sessions de deux à trois heures de conduite.

**Durée :**

- Minimum 20 heures obligatoire variable selon résultat de l'évaluation de départ

**Suivis des acquis en cours de formation :**

- Livret de formation aux permis A (application code rousseau élève)
- Fiche de suivi individuelle physique

**Diplôme visé :**

Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

Programme de Formation A2			
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation	2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues)	Croiser, dépasser et être dépassé	Préparer et effectuer un trajet longue distance de manière autonome
Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine et descendre en sécurité	Adapter l'allure aux situations	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, alerter, secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation...)
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Maîtriser la réalisation d'un freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer de l'écoconduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	/
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)	/	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité sont respectées	/
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage	/	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	/
Maîtriser les techniques d'inclinaison	/	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels et les ponts	/
Réaliser un freinage d'urgence	/	/	/

# Programme et enjeux de formation pour le permis AM (BSR)

## **Objectif :**

Obtenir la catégorie AM du permis de conduire

Le permis AM est une formation obligatoire pour conduire, dès quatorze ans, un cyclomoteur ou un quadricycle léger qui n'excède pas 50cm<sup>3</sup> ni une vitesse de 45 km/h.

L'objectif de l'apprentissage de la conduite d'un cyclomoteur est de conduire en toute sécurité pour soi et les autres usagers de la route.

## **Intervenants :**

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

## **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Véhicules scooter Mortron Breezy 50

## **Matériel :**

L'équipement minimum pour les leçons moto est :

- Blouson Moto
- Paire de gants homologués
- Casque Moto à votre taille et homologué
- Pantalon long non synthétique
- Paire de chaussures montantes

*Prêt de blousons casques et gants si nécessaire.*

## **Horaires :**

Les horaires des leçons sont à voir avec l'auto-école. Sur prise de rendez-vous, du lundi au samedi, suivant les disponibilités des élèves.

### Déroulement de la formation :

Un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner de la mention deux roues anime les cours. Pour la formation théorique des outils pédagogiques conforme au REMC (vidéos, films ...) sont mis à disposition des élèves pour faciliter leurs apprentissages. La formation peut se faire de manière individuelle ou bien avec deux élèves maximums.

### Formation Théorique en salle (2h) : Vidéo débat :

- Connaître la signalisation verticale et horizontale
- Connaître les différents régimes de priorité et savoir les franchir
- Savoir choisir et maintenir une trajectoire
- Connaître les conséquences de la vitesse (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- Sensibiliser aux risques spécifiques de la conduite des cyclomoteurs ou quadricycle léger à moteur.

### Formation pratique hors circulation (2h) :

- Savoir béquiller et débéquiller le cyclomoteur
- Connaître le rôle des équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur
- Avoir la connaissance des principaux organes des véhicules
- Savoir effectuer les contrôles indispensables des véhicules pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- Savoir démarrer et arrêter un cyclomoteur
- Savoir Maitriser le dosage du frein avant et du frein arrière du cyclomoteur
- Connaître et comprendre ou placer le regard

### Formation pratique en circulation (4h, en deux sessions) :

- S'insérer en sécurité dans une circulation et prendre en compte la vitesse des autres véhicules, s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, qu'il soit dans la circulation ou pour la quitter en maintenant la stabilité, en dosant le freinage, aux franchissements des différentes intersections
- Rechercher les indices utiles à la circulation afin de savoir adopter son allure en circulation (signalisation verticale et horizontale, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers...etc.)
- Choisir et maintenir une position sur la chaussée
- Changer de direction

A l'issue des Huit heures de formation, l'auto-école remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif.

# Programme et enjeux de formation pour la formation 7h125 cm3

## **Objectif :**

Obtenir la catégorie A1 du permis de conduire

## **Public concerné et prérequis :**

L'obtention de la catégorie B du permis de conduire depuis 2 ans minimum est obligatoire pour suivre cette formation.

Vous êtes exempté de la formation de sept heures si vous remplissez une des conditions suivantes :

Justifier de la pratique d'un deux-roues 125 cm<sup>3</sup> ou d'un trois-roues L5e au cours des 5 années précédant le 1er janvier 2011, soit depuis le 1er janvier 2006. Il s'agit concrètement de demander à votre assureur un relevé d'informations.

Être titulaire du permis A1 (pour les deux-roues 125) ou du permis A (pour les deux-roues 125 et les tricycles L5e) obtenu sur examen (et non pas par équivalence).

## **Intervenants :**

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

## **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Véhicules à boîte manuelle Suzuki 125, KTM, Honda 125 CBF et Brixton

## **Matériel :**

L'équipement minimum pour les leçons moto est :

- Blouson Moto
- Paire de gants homologués
- Casque Moto à votre taille et homologué
- Pantalon long non synthétique
- Paire de chaussures montantes

*Prêt de blousons casques et gants si nécessaire.*

## **Effectifs :**

1 Elève par véhicule.

## **Horaires :**

Les horaires des leçons sont à voir avec l'auto-école. Sur prise de rendez-vous, du Lundi au samedi, suivant les disponibilités des élèves.

## Le déroulement de la formation :

Sur les sept heures de formation, deux heures sont attribuées à un enseignement théorique, deux heures à une formation pratique hors circulation (en plateau) et les trois dernières heures à une formation pratique en circulation.

### La formation théorique(2h)

Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation apprend à se rendre détectable auprès des autres usagers. Elle est sensibilisée à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). Elle apprend à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une flaque de gasoil au passage d'un ralentisseur, en passant par la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques.

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

### La pratique en plateau (2h)

La partie plateau de la formation est consacrée à la prise en main du véhicule et aux vérifications mécaniques : huile, pression et usure des pneumatiques, système de freinage...

Le stagiaire apprend à démarrer en sécurité, à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids, à monter et à descendre les vitesses (sur une moto), à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement, et à s'arrêter.

Il est sensibilisé à bien positionner son regard avant de virer ou de tourner.

Il est formé à tenir l'équilibre à petite vitesse, avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

### En circulation (3h)

Cette dernière partie de la formation se pratique en et hors agglomération.

A l'issue des 3h, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie, de bien se déplacer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration. Il doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.

A l'issue des sept heures de formation, l'auto-école remettra une attestation de formation.

**ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION 125  
PAR LES TITULAIRES DE LA CATÉGORIE B DU  
PERMIS DE CONDUIRE**

Cette attestation est délivrée en application de l'arrêté du 17 décembre 2010.

Nom de l'organisme : **BONNAMY LUNEL**  
N° d'agrément : **E0203403810**  
No SIREN ou SIRET : **33291390400048**  
Adresse : **BONNAMY LUNEL 280 AV VICTOR HUGO 34400 LUNEL**

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : **16/03/2017 MONTPELLIER**

ATTESTE QUE :

**NOM :**  
**Nom de jeune fille :**  
**Prénom :**  
Né(e) le : ...././.... à :

Date d'obtention du permis B :  
N° du permis de conduire :

A suivi les sept heures de formation pratique requise pour l'obtention de la catégorie L5E par les titulaires de la catégorie B.

Date de délivrance de l'attestation :

Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément

Signature du bénéficiaire de la formation

**BONNAMY LUNEL**  
280 AV VICTOR HUGO  
34400 LUNEL  
Tél. 04.67.71.23.44  
autoecole.bonnammym@gmail.com  
Siret : 33291390400048 - Agr. : E0203403810  
TVA Intra : fr42332913904 - APE : 8553Z

**BONNAMY LUNEL**

280 AV VICTOR HUGO 34400 LUNEL - TÉL 04.67.71.23.44 - autoecole.bonnammym@gmail.com  
NOM PROPRIÉTAIRE - Siret : 33291390400048 - NAF 8553Z - TVA fr42332913904  
Agrément n° E0203403810

**ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES  
MOTOCYCLETTES LEGERES ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e**



Signature du titulaire :

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_  
À : \_\_\_\_\_

Date d'obtention de la catégorie B du permis : \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire : \_\_\_\_\_

**Avertissement** : l'attestation est valable sur le seul territoire national et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en complément du permis de conduire en cours de validité.

Nom de l'organisme de formation : \_\_\_\_\_

N° d'agrément : \_\_\_\_\_

N° SIREN ou SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél et e-mail : \_\_\_\_\_

Attestation délivrée le : / /

Signature du titulaire de l'agrément et cachet de l'organisme ayant dispensé la formation :

# Programme et enjeux de formation pour la passerelle A2/A

## **Objectif :**

Obtenir la catégorie A du permis de conduire

## **Intervenants :**

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

## **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation
- Véhicules à boîte manuelle BMW F900XR et BMW 1200 Nine T

## **Matériel :**

L'équipement minimum pour les leçons moto est :

- Blouson Moto
- Paire de gants homologués
- Casque Moto à votre taille et homologué
- Pantalon long non synthétique
- Paire de chaussures montantes

*Prêt de blousons casques et gants si nécessaire.*

## **Effectifs :**

1 Elève par véhicule.

## **Horaires :**

Les horaires des leçons sont à voir avec l'auto-école. Sur prise de rendez-vous, du lundi au samedi, suivant les disponibilités des élèves.



## Le déroulement de la formation :

Sur les sept heures de formation, deux heures sont censées être attribuées à un enseignement théorique, deux heures à une formation pratique hors circulation (en plateau) et les trois dernières heures à une formation pratique en circulation.

### La formation théorique(2h)

Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation apprend à se rendre détectable auprès des autres usagers. Elle est sensibilisée à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). Elle apprend à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une flaque de gasoil au passage d'un ralentisseur, en passant par la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques.

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

### La pratique en plateau (2h)

La partie en plateau de la formation est consacrée à la prise en main du véhicule et aux vérifications mécaniques : huile, pression et usure des pneumatiques, système de freinage...

Le stagiaire apprend à démarrer en sécurité, à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids, à monter et à descendre les vitesses (sur une moto), à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement, et à s'arrêter.

Il est sensibilisé à bien positionner son regard avant de virer ou de tourner.

Il est formé à tenir l'équilibre à petite vitesse, avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

### En circulation (3h)

Cette dernière partie de la formation se pratique en et hors agglomération.

À l'issue des 3H, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie, de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration. Il doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.

À l'issue des sept heures de formation, l'auto-école remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif.